

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ORLEANS - 4502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 08/08/2025 - 8541 - 2010 B 01395 - 528 763 063 - A.H.B

A.H.B
SARL au capital de 550 euros,
immatriculée au RCS d'ORLEANS sous le numéro 528 763 063,
dont le siège social est situé : 64 RUE DE LA BURELLE 45800 SAINT JEAN DE BRAYE

TEXTE DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 30 JUIN 2025

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 439 053,84 euros.

L'Assemblée générale décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 439 000,00 euros, soit environ 7 981,82 euros pour chacune des 55 parts sociales composant le capital social et la prise en charges des cotisations sociales par la société.

La mise en paiement interviendra dans les délais légaux.

La somme sera répartie entre les associés de la manière suivante :

BÉNÉFICIAIRE	NOMBRE DE TITRES	DIVIDENDES BRUTS
Société AHB FINANCES	50	399 090,91 €
Monsieur Guillaume DESCHAMPS	5	39 909,09 €
TOTAL	55	439 000,00 €

Il est précisé que le montant éligible au Prélèvement Forfaitaire Unique et/ou à cotisations sociales s'élève à 39 909,09 €.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 30 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 17,20 % et le prélèvement forfaitaire non libératoire d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de chaque associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

1

En outre, il est rappelé en application de l'article L131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, que les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis indépendamment du régime d'imposition choisi :

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Enfin, pour le solde de résultat net, soit 53,84 euros, il est décidé de l'affecter en totalité au compte « autres réserves ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 202 366,69 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 336 990,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : environ 6 127,09 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : environ 5 454,55 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 400 000,15 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 7 272,73 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

La Gérance

[Signature]

Certifié conforme



**BIDAULT
RICHARD
& ASSOCIÉS**

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

LAÉTITIA CHATRON / WILFRIED GAUTHIER
FABIEN MERET

Experts-Comptables / Commissaires aux comptes

Comptes annuels 2024

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024



A.H.B

64 rue de la Burelle
45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE

SIREN : 528.763.063

Statut juridique : SARL



1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 - 06

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A.H.B - SIREN : 528763063												
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐				
								Exercice N clos le 31/12/2024				
								Net				
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)								AA	0			0
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		AB	0	AC	0	0				
		Frais de développement		CX	0	CQ	0	0				
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	24 426	AG	12 914	11 512				
		Fonds commercial (1)		AH	0	AI	0	0				
		autres immos incorporelles		AJ	0	AK	0	0				
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles		AL	0	AM	0	0				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	0	AO	0	0				
		Constructions		AP	0	AQ	0	0				
		Install. techniques, matériel et outillages industriels		AR	32 992	AS	11 747	21 245				
		Autres immos corporelles		AT	56 720	AU	13 158	43 562				
		Immos en cours		AV	12 100	AW	0	12 100				
		Avances et acomptes		AX	2 500	AY	0	2 500				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence		CS	0	CT	0	0				
		Autres participations		CU	0	CV	0	0				
		Créances rattachées à participations			0	BC	0	0				
		Autres titres immobilisés			15	BE	0	15				
		Prêts			0	BG	0	0				
		Autres immobilisations financières		BH	500	BI	0	500				
Total (II)				BJ	129 253	BK	37 819	91 434				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements		BL	23 845	BM	0	23 845				
		En cours de production de biens		BN	0	BO	0	0				
		En cours de production de services		BP	0	BQ	0	0				
		Produits intermédiaires et finis		BR	0	BS	0	0				
		Marchandises		BT	25 612	BU	0	25 612				
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes		BV	0	BW	0	0				
		Clients et comptes rattachés (3)		BX	84 423	BY	0	84 423				
		Autres créances (3)		BZ	20 533	CA	0	20 533				
	DIVERS	Capital souscrit appelé, non versé		CB	0	CC	0	0				
		V.M.P. (dont actions propres: 0)		CD	0	CE	0	0				
	Disponibilités		CF	911 182	CG	0	911 182					
	COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)		CH	0	CI	0	0				
Total (III)		CJ	1 065 596	CK	0	1 065 596						
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)		CW	0			0						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	0			0						
Ecart de conversion actif (VI)		CN	0			0						
Total général (I à VI)				CO	1 194 849	1A	37 819	1 157 030				
(1) Droit au bail		0	(2) à moins d'un an		CP	500	(3) à + d'1 an	CR	0			
Clause de réserve de propriété - immob.		0	stocks			0	créances		0			

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A.H.B - SIREN : 528763063				Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé : 550)			DA	550	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	6 450	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence		EK 0)	DC	0	
	Réserve légale (3)			DD	55	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	0	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		B1 0)	DF	0	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)		EJ 0)	DG	202 313	
	Report à nouveau			DH	0	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	439 054	
	Subventions d'investissement			DJ	0	
	Provisions réglementées			DK	0	
	TOTAL (I)			DL	648 422	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	0
Avances conditionnées			DN	0		
TOTAL (II)			DO	0		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	0	
	Provisions pour charges			DQ	0	
	TOTAL (III)			DR	0	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	0	
	Autres emprunts obligataires			DT	0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	39 000	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI 0)	DV	267 440	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	0	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	89 163	
	Dettes fiscales et sociales			DY	106 911	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	0	
	Autres dettes			EA	6 094	
	Compte de régu.	Produits constatés d'avance (4)			EB	0
TOTAL (IV)			EC	508 608		
Ecart de conversion passif			ED	0		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 157 030		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B	0
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	0	
			- Écart de réévaluation libre	1D	0	
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E	0	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF	0
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	508 608
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	39 000

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Annexes



Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2023** à **31/12/2023**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **1 157 029,71 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **439 053,84 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.



Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Frais d'augmentation du capital

En application de la méthode de référence (ANC 2018-01), les frais d'émission de capital sont comptabilisés au bilan, en déduction de la prime d'émission.



Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Autres immobilisations incorporelles	24 426			24 426
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...	13 440	20 827	1 276	32 992
Autres immobilisations corporelles	34 656	22 063		56 720
Immobilisations corporelles en cours		12 100		12 100
Avances et acomptes		2 500		2 500
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts	500			500
Autres immobilisations financières	15			15

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Fonds commercial				
Autres	4 772	8 142		12 914
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...	6 499	5 546	298	11 747
Autres	7 245	5 912		13 158
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des partici...				
Prêts				
Autres immo. financières	500	500		
Clients douteux				
Autres créances clients	84 423	84 423		
Personnel et comptes rattachés	116	116		
Sécurité sociale et autres org. soci...				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	19 938	19 938		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	479	479		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	105 456	105 456		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exe...				
Prêts et avances consentis aux as...				

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	55	10
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	55	10

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	550				550
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social	6 450				6 450
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	55				55
Autres réserves	202 303			10	202 313
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	337 000	439 297		-337 000	439 297
TOTAL	546 358	439 297		-336 990	648 665

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissem...	39 000	39 000		
Emprunts et dettes financières div...				
Fournisseurs et comptes rattachés	89 163	89 163		
Personnel et comptes rattachés	15 647	15 647		
Sécurité Sociale et autres org. soci...	10 782	10 782		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	33 512	33 512		
TVA	44 588	44 588		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 139	2 139		
Dettes sur immobilisations et com...				
Groupe et associés	267 440	267 440		
Autres dettes	6 094	6 094		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	508 365	508 365		
Emprunts souscrits en cours d'exe...				
Emprunts remboursés en cours d'e...				
Montant des emprunts et dettes c...	1			

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Etranger	Total
VENTES	2 217 532	438 157	2 655 689
PRODUCTION VENDUE-SERVICES	64 618	31 652	96 269

État des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Banque - Intérêts courus à recevoir	10 422	
TOTAL	10 422	

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parve...	6 166	
Personnel - Dettes provisionnées ...	9 634	
Organismes sociaux - Charges so...	2 592	
État - Charges à payer	1 377	
TOTAL	19 770	